

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du 26 avril 2016

L'an deux mil seize, le vingt-six du mois d'avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN
Étaient présents : Mesdames Patricia BRAY, Laurence HUZE, Isabelle BAILLY-PURNU, Messieurs Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Michel RIO, Michel DUPAS, Luc HEBERT, Aurélien LEBARON, Christophe MARON, Michel PHILIPPE, Franck LAMBLARDY,

Absents: Anne-Maïté TURMEL, MM. Frédéric DESDION, Thomas DEHAUMONT

Pouvoirs: M. Frédéric DESDION a donné pouvoir à M. Christophe MARON
M. Thomas DEHAUMONT a donné pouvoir à Mme. Isabelle BAILLY-PURNU

Monsieur Franck LAMBLARDY a été nommé secrétaire.

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 12

nombre de membres votants: 14

date de la convocation : 21 avril 2016

Les comptes rendus des Conseils municipaux des 22 février et 23 mars 2016 sont approuvés à l'unanimité

Urbanisme – Environnement :

a) DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

N.B : M. Christophe MARON n'a pas voté car absent.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal 5 déclarations d'intention d'aliéner concernant les biens situés à Fontaine sous Jouy à savoir :

- 6, chemin des fermes, hameau les Oriots à Fontaine sous Jouy (pour 1473m2) (parcelle cadastrée E n°108) ;
- 1, chemin des fermes, hameau les Oriots à Fontaine sous Jouy (1300m2) (parcelle cadastrée E n° 124) ;
- 5, rue des Oriots, hameau les Oriots à Fontaine sous Jouy (5527m2) (parcelles cadastrées E n°24,35,72,74,146) ;
- 33, rue de l'avenir à Fontaine sous Jouy (910m2), (parcelle cadastrée B n°440) ;
- 2, rue du Fournil à Fontaine sous Jouy (1988m2) (parcelle cadastrée ZA n°129)

b) Ligne LNPN :

Présentation des 6 tracés proposés par SNCF Réseau.

Les passages au-dessus de la vallée d'Eure s'effectuent entre Ménilles et Breuilpont ; ils ont soulevé de nombreux désaccords lors de la présentation en Préfecture le 22 mars dernier.

Un lien sur le site de Fontaine sous Jouy sera prochainement installé.

Travaux-Voirie-Chemins :

-rue des Petits Bois : les travaux seront terminés le 28 avril avec le coulage de l'enrobé.

2 suppléments à ces travaux : un enrochement des 2 côtés du ru ainsi que le changement de la buse de passage de la route.

- enfouissement des réseaux électriques côte de la Ronce (RD63) : ces travaux sont en cours de finalisation. Une réunion de chantier a eu lieu ce jour. Il a été signalé que le bas-côté de la route refait par l'agence routière de Louviers (Conseil départemental de l'Eure) a été à nouveau détérioré. Cela sera signalé à nouveau à l'agence routière de Louviers.

- Assainissement en Traverse – RD 71 (convention avec le Conseil Départemental)

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'assainissement en traverse sur la RD 71 rue de la Poste, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de passer une convention avec le Conseil départemental de l'Eure pour la réalisation des travaux d'assainissement en traverse sur la RD 71.

Cette convention fixe les modalités d'intervention de la commune et du Conseil départemental.

Le montant de la subvention prévue par le Conseil départemental s'élève à la somme de 9 954€. Le coût total des travaux est estimé à 33 222.50€ TTC.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

- Local Service à la personne : les travaux sont presque terminés, reste quelques petites finitions. L'inauguration aura lieu fin mai-début juin.

- Echelle linimétrique : l'échelle a bien été réceptionnée, elle sera installée au niveau du lavoir rue du rosey, du pont bleu sur le *fontenil* (sortie Fontaine sous Jouy vers Chambray). Une indication du niveau de la crue de 1841 y sera inscrite.

- Signalisation routière sur la RD 63 – entre le hameau des croisy et le centre-bourg

Suite à la mise en place par les services du Conseil départemental de l'Eure d'une zone de limitation de vitesse à 50km/h sur la RD 63 – entre le hameau des croisy et le centre-bourg, les membres du Conseil municipal sont favorables à la suppression de cette limitation à 50km/h dans ce secteur.

2 options sont proposées :

1) Pour une limitation à 70km/h : Raphaël NORBLIN, Frédéric DESDION, Laurence HUZE, Michel PHILIPPE, Isabelle BAILLY-PURNU, Jacques POUCHIN

Total : 6 voix « pour »

2) Pour un retour à 90km/h : Christophe MARON, Patricia BRAY, Michel DUPAS, Franck LAMBLARDY, Aurélien LEBARON, Luc HEBERT, Michel RIO

Total : 7 voix « pour »

Abstention : Thomas DEHAUMONT

Absente : Anne-Maïté TURMEL.

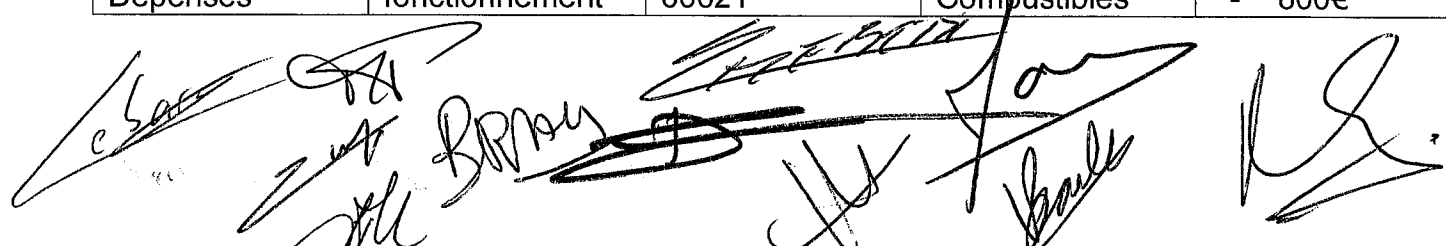
Le Conseil municipal, ayant voté à la majorité le rétablissement d'une vitesse à 90km/h, charge Monsieur le Maire de transmettre cette décision au Conseil Départemental à l'Agence Routière de Louviers.

Finances

-Charges exceptionnelles – Titres annulés

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de procéder aux écritures suivantes :

Crédits à ouvrir	section	article	intitulé	montant
Dépenses	fonctionnement	673	Titres annulés	+ 800€
Crédits à réduire	section	article	intitulé	montant
Dépenses	fonctionnement	60621	Combustibles	- 800€



AFFAIRES SCOLAIRES

- Conseil d'école : le Conseil d'école s'est tenu le 24 mars 2016.
L'examen infirmier dispensé par la PMI pour le MS s'est tenu le 25 février 2016.
Suite aux attentats, les mesures de sécurité sont devenues plus strictes.
5 à 6 épouvantails ont été réalisés par l'école pour le festival des épouvantails.
Sorties scolaires : les classes de PS/MS iront le jeudi 28 avril à la base de loisirs de Léry Poses, mini-golf pour les GS/CP et Biotropica pour les PS/MS. La classe de CP/CE1 ira au Domaine d'Harcourt, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 iront au parc zoologique de Cerza le 30 juin.
- Fête de l'école : elle aura lieu le vendredi 24 juin 2016
- Inscription rentrée scolaire 2016/2017 : les inscriptions à l'école auront lieu les jeudi 19 mai à 16h30 et vendredi 20 mai à 15h30 à l'école.
- fermeture de l'école : en raison du pont de l'Ascension, l'école sera fermée les jeudi 5 et vendredi 6 mai 2016.
- TAP : 80 élèves étaient inscrits à la saison 4 et pour la saison 5 environ 87.
Les activités proposées aux enfants sont toujours aussi variées : jeux olympiques, perfectionnement langue des signes, savate, théâtre, atelier nature, sport au « City ».

Comptes rendus des syndicats et de la CAPE :

1) CAPE : budgets 2016 :

a) budget principal :

Budget Principal			
Fonctionnement		Investissement	
dépenses	recettes	dépenses	recettes
38 892 824.12€	38 892 824.12€	8 469 794.49€	8 469 794.49€

b) budgets annexes :

Budgets Annexes (assainissement, SPANC, Eaux, Transport, développement économique & numérique, aménagement habitat et ruralité)			
Fonctionnement		Investissement	
dépenses	recettes	dépenses	recettes
21 304 491.07€	21 304 491.07€	29 550 776.81€	31 441 898.25€

La participation des familles au transport scolaire passe de 80€ à 84€ soit une augmentation de 5%.

c) Taux de la taxe ménage :

Ils sont maintenus à savoir :

- Taxe d'habitation : 7.33%
- Taxe foncière bâtie : 0.461%
- Taxe foncière non bâtie : 2.98%

d) Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Ils sont maintenus.

Pour Fontaine sous Jouy, située en zone 3 : 13.26%

e) Taux de cotisation foncière des entreprises* :

(* : depuis la suppression de la taxe professionnelle, ce taux correspond à la part foncière de la taxe professionnelle).

Ce taux est maintenu : 22.06%

f) Taux de versement transport :

Pour les entreprises dont les effectifs sont supérieurs à 10 salariés : 0.55%

A l'ordre du jour du prochain Conseil communautaire : la création d'un poste de Directeur adjoint au service santé (dont la rémunération serait pris en charge à hauteur de 10% par la CAPE et 90% par la ville de Vernon) ; le vote de la DSP transport (délégation de service public) de la CAPE qui envisage la suppression du TAD à compter du 1^{er} janvier 2017.

2) SIRE (Syndicat de la Rivière d'Eure):

Dans le cadre de la restauration écologique du bras de *la Bonde*, dérivé de la rivière d'Eure, des travaux sont rendus nécessaires. Ils consistent en un reprofilage en V et non en U, un aménagement d'une pente douce avec végétaux (pour le maintien de la biodiversité), une création d'espaces pour abreuvement des animaux.

Environ 100 mètres de berges sont concernés. L'estimation des travaux est d'environ 80 000€. Le SIRE se propose d'aider financièrement les riverains pour entretenir et aménager la berge dont ils sont propriétaires. Ces travaux projetés pour 2017 permettront de minimiser les coûts pour les habitants concernés et d'obtenir une subvention du SIRE (jusqu'à 90% du coût total).

Un courrier (accompagné d'une fiche technique sur les devoirs du riverain) sera adressé aux riverains de *la Bonde* par la mairie pour les sensibiliser et les informer sur ces travaux. Les techniciens du SIRE se tiennent à leur disposition pour les aider dans cette démarche (leurs coordonnées téléphoniques sont inscrites sur la fiche technique).

INFORMATIONS DIVERSES

- Commune nouvelle : une nouvelle réunion sera faite avec les communes voisines à savoir : Jouy/Eure, Chambray, Hardencourt-Cocherel. Le travail de réflexion se poursuit : projets communs, analyse financière.

Une prochaine réunion à ce sujet aura lieu le vendredi 13 mai à la mairie avec les membres du Conseil municipal

- Ateliers nouvel EPCI : des ateliers sur différents thèmes en vue de la création du nouvel EPCI sont proposés à l'ensemble des communes du nouveau périmètre. Les thèmes de ces ateliers sont variés : « territoire solidaire », « pour un axe Seine », « Territoire et mobilité », la commune de Fontaine sous Jouy y participe.

- Festivités : le festival des épouvantails se déroulera du 1^{er} au 8 mai 2016. Une foire à tout organisée par Fontaine Animation aura lieu le dimanche 12 Juin 2016

Questions diverses :

- Franck LAMBLARDY demande où en est l'avancement juridique dans la dégradation du Pont de l'Aulnaie (sinistre constaté en juillet 2014).

Réponse de Jacques POUCHIN : l'affaire est toujours au Tribunal, mais n'étant pas jugée prioritaire.

Par ailleurs, Franck LAMBLARDY informe de la visite de son moulin par une classe maternelle de l'école de Fontaine sous Jouy.

- Laurence HUZE informe les élus d'un nouveau document distribué par l'office du Tourisme de Pacy/Eure relatif à notre circuit découverte du village de Fontaine sous Jouy.

Prochaine réunion du Conseil municipal : Vendredi 3 Juin 2016 à 20h00